



# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	1/44



## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel .....	5
Liste des activités .....	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type .....	7
Fiches activités types de l'emploi .....	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi .....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	39
Glossaire du REAC .....	41

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	3/44



## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre de **Technicien de construction et de maintenance de piscines** est de niveau IV. Il répond aux besoins de techniciens des entreprises assurant la commercialisation, la réalisation et la maintenance des piscines privées intérieures ou extérieures à usage individuel ou collectif. Sa dernière révision remonte à 2010.

En évolution pour cette révision, il ressort que le technicien ne construit pas les bassins mais assure la supervision et le suivi du chantier de construction. Il n'est pas un acteur attendu dans la pratique du béton et ferrailage ou autre technique nécessaire à la conception physique du bassin, quelle que soit sa nature. Il intervient le plus souvent à des étapes clés de la construction du bassin (mise en place de pièces à sceller et canalisation) ou pour accompagner et donner des instructions aux intervenants en terrassement ou maçonnerie.

Pour ce qui est de l'étude et de la vente de piscines, le technicien se limite dans l'emploi à conseiller, et orienter le client vers l'acquisition d'accessoires, ou d'équipements de sécurité et d'entretien, destiné à apporter du confort et des économies.

Pour prendre en compte ces points, l'intitulé du Titre proposé est « Technicien **d'équipement** et de maintenance de piscines »

Pour les activités, elles restent au nombre de 3, mais évoluent dans leurs intitulés. Le nombre de compétences passe de 18 à 12. Certaines sont regroupées, redéfinies, ou supprimées.

### Contexte de l'examen du titre professionnel

Le marché de la piscine en France est en progression. En 2010, on comptait en France 1 537 200 piscines (939 200 enterrées et 598 200 hors sol) pour 1 708 000 en 2013 (1 030 052 enterrées et 678 200 hors sol). (source FPP)

Ce marché en évolution permanente demande des intervenants formés aux techniques et matériels actuels, mais aussi capables d'assurer le suivi, l'entretien et la rénovation de l'existant. La Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP) qui représente cette branche professionnelle renforce pour cela son action sur l'évolution des normes, la prévention des risques, l'information et la professionnalisation des acteurs de la filière.

Pour identifier les évolutions de l'emploi du Technicien de construction et de maintenance de piscines, une enquête métier a été menée sur un panel d'entreprises petites et moyennes, répondant aux critères d'employabilités. Environ 500 entreprises ont été consultés par emails et courriers, et 3 lors d'un entretien.

Il en ressort, un décalage entre le profil métier défini en 2010 et l'emploi tel qu'il s'exerce à ce jour.

Les points d'écart portent sur l'étude, la vente et la construction d'un bassin.

### Liste des activités

#### **Ancien TP : TECHNICIEN DE CONSTRUCTION ET DE MAINTENANCE DES PISCINES**

Activités :

- CONSTRUIRE DES PISCINES PRIVEES, INSTALLER ET METTRE EN SERVICE LEURS ACCESSOIRES.
- ASSURER LA MAINTENANCE DES PISCINES PRIVEES ET DE LEURS ACCESSOIRES.
- REALISER L'ETUDE ET LA VENTE DE PISCINES PRIVEES ET DE LEURS ACCESSOIRES.

#### **Nouveau TP : Technicien d'équipement et de maintenance de piscines**

Activités :

- Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.
- Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.
- Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	5/44

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.	1	Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.
		2	Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.
		3	Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.
		4	Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.
		5	Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.
2	Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.	6	Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.
		7	Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.
		8	Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.
3	Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.	9	Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.
		10	Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.
		11	Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.
		12	Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	6/44

## FICHE EMPLOI TYPE

### Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le Technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : Gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées. Il peut suivre la mise en œuvre des bassins et réaliser l'organisation et le suivi du chantier d'installation de la piscine. Il peut encadrer une équipe de monteurs pour valider les étapes clés de la construction d'un bassin. Il réalise la conception des installations techniques liées au bassin et nécessaires à son bon fonctionnement. Il fait les mises en service, et la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires. Il mène des actions de conseil auprès des clients, aussi bien sur l'utilisation, la prévention des risques, que l'évolution des installations. Il peut être amené à réaliser des ventes de consommable ou accessoires dans le cadre de ses actions de maintenance. Pour mener à bien les activités constitutives de son emploi, le Technicien d'équipement et de maintenance de piscines s'appuie sur les consignes de sa hiérarchie, sur les besoins et attentes du client, ainsi que sur les documents réglementaires et consigne des constructeurs.

Le Technicien d'équipement et de maintenance de piscines travaille aussi bien, en équipe, que seul. Son activité nécessite une attention soutenue, particulièrement pour toute opération effectuée dans un contexte à risques, soit électrique, en milieu humide, pour lesquels il doit posséder une habilitation BR « montage et dépannage piscine », soit à la manipulation de produits chimiques (chlore, peroxyde d'hydrogène, acide sulfurique) nécessitant des EPI. Cet emploi comporte également des déplacements fréquents en véhicule équipé d'un outillage personnel et de protections individuelles adaptées à ces missions. Le technicien réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé. Son secteur d'activité est fortement soumis à la saisonnalité et à des horaires irréguliers liés au mode d'intervention. Il doit être capable de s'adapter aux nouvelles attentes des clients et devra pour cela s'informer périodiquement sur les évolutions techniques et technologiques du métier et des produits.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entreprises d'installation de piscine et d'équipements.

Les entreprises de rénovation de piscine.

Les entreprises de maintenance de piscine et équipements.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Technicien piscine

Technicien de maintenance piscine

Technicien de rénovation piscine

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

– articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR en montage et dépannage piscines

#### Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

#### Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	7/44

Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.  
Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.  
Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.  
Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.  
Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

2. Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.  
Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.  
Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.  
Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.

3. Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.  
Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.  
Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.  
Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.  
Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.

### **Compétences transversales de l'emploi**

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

### **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227r--Maintenance en génie climatique, maintenance nucléaire, contrôle

### **Fiche(s) Rome de rattachement**

I1309 Maintenance électrique

F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques

F1602 Électricité bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	8/44

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel suit la réalisation du bassin, puis assure l'équipement des piscines intérieures ou extérieures, appartenant à des particuliers pour leur utilisation personnelle, ou qui en font un usage professionnel (type gîte et maison d'hôtes). Le technicien peut aussi intervenir en résidence privée équipée d'un bassin collectif.

Il organise et supervise l'implantation du bassin en se conformant à la partie descriptif technique du marché passé avec le client et en suivant les consignes de sa hiérarchie. Il intervient pour équiper le bassin des pièces à sceller dans la structure, puis implante les équipements et accessoires du système, et réalise les réseaux hydrauliques et électriques.

Il assure la réception des supports avant de mettre en œuvre une étanchéité de type liner, ou membrane armée.

Il réceptionne pour le compte de son entreprise les autres types de revêtement: peinture, silico-marbreux, polyester stratifié.

Il finalise son intervention par la mise en eau du bassin.

L'activité se déroule exclusivement chez le client. Ceci oblige l'intervenant à posséder des qualités relationnelles (communication, discrétion, honnêteté, politesse, présentation).

Le professionnel est exposé aux risques liés à la manutention, aux risques électriques et au déplacement en véhicule.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

– articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR montage et dépannage piscines.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.

Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.

Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.

Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

#### Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	9/44



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

### Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel intervient pour la mise en service des équipements et accessoires des installations de piscines intérieures ou extérieures, appartenant à des particuliers pour leur utilisation personnelle, ou qui en font un usage professionnel (type gîte et maison d'hôtes). Le technicien peut aussi intervenir en résidence privée équipée d'un bassin collectif.

Pour cela, il vérifie au préalable la conformité de toutes les connexions électriques des équipements, le respect de pose et raccordement du système de filtration et des accessoires connectés. Il s'assure également de la mise en place de la masse filtrante, et vérifie que le bassin est prêt pour être mis en service.

Il réalise ensuite la mise en service du système en s'assurant de son étanchéité et du bon fonctionnement de l'ensemble. Il effectue les réglages et mises au point nécessaires, en suivant les documents techniques et recommandations constructeurs.

Pour finaliser son action, il informe et conseille le client sur l'usage, le fonctionnement et l'entretien de son installation, et lui rappelle les obligations réglementaires de sécurité des piscines.

L'activité se déroule exclusivement chez le client. Ceci oblige l'intervenant à posséder des qualités relationnelles (communication, discrétion, honnêteté, politesse, présentation).

Le professionnel est exposé aux risques électriques et au déplacement en véhicule.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

– articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR montage et dépannage piscines.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.

Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.

Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.

#### Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	11/44



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

### Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel intervient pour réaliser la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires des installations de piscines intérieures ou extérieures, appartenant à des particuliers pour leur utilisation personnelle, ou qui en font un usage professionnel (type gîte et maison d'hôtes). Le technicien peut aussi intervenir en résidence privée équipée d'un bassin collectif.

Pour les actions de maintenance préventive, le professionnel vérifie le bon fonctionnement du système, il s'assure de la réalisation des opérations courantes d'entretien, il vérifie la qualité de l'eau du bassin, et fait les modifications nécessaires pour obtenir les valeurs souhaitées. Il vérifie le fonctionnement des sécurités du bassin et de ses systèmes. Il préconise et commercialise au client qui le souhaite les produits d'entretien courants. Pour finaliser son intervention, il rend compte au client et à sa hiérarchie des opérations réalisées.

Pour les actions de maintenance curative, le professionnel intervient à la demande du client sur anomalie signalée ou sur dysfonctionnement constaté. Il analyse les symptômes et causes probables, et établit la liste des opérations et matériels nécessaires à la remise en état du système. Après validation du devis par le client, il prépare son intervention et réalise les travaux. Pour finaliser son intervention, il vérifie le fonctionnement des sécurités du bassin et de ses systèmes et rend compte au client et à sa hiérarchie.

Lors de ces différentes actions, il informe le client sur l'état de son équipement et le conseille sur les améliorations possibles et/ou obligatoires.

L'activité se déroule exclusivement chez le client. Ceci oblige l'intervenant à posséder des qualités relationnelles (communication, discrétion, honnêteté, politesse, présentation).

Le professionnel est exposé aux risques électriques et au déplacement en véhicule.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

– articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR montage et dépannage piscines.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.

Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.

Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.

#### Compétences transversales de l'activité type

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	13/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la mise en œuvre d'une piscine, le professionnel est amené à organiser et superviser l'ensemble des travaux liés à l'installation, en se conformant à la partie descriptive technique du marché passé avec le client et en suivant les consignes de sa hiérarchie.

Il organise et suit la mise en œuvre du bassin et de ses équipements par les intervenants ou sous-traitants. Il réceptionne les matériaux, vérifie l'implantation, valide la conformité du bassin, au regard des plans ou croquis d'implantation. Il fait respecter les règles de sécurité, de montage, ainsi que les délais de réalisation.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, seul ou en équipe, en respectant les consignes de sa hiérarchie et les conditions du marché passé avec le client. Le professionnel peut être conduit à coordonner des sous-traitants et des équipes internes. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

L'analyse du dossier technique du client est réalisée, et les moyens à mettre en œuvre pour la bonne réalisation du chantier sont identifiés.

Les points de contrôle et les étapes clés de son intervention dans la mise en œuvre d'un bassin sont connus.

Les dimensions et caractéristiques de la structure du bassin sont conformes au dossier technique.

Les règles de sécurité et les délais lors de l'exécution des travaux sont respectées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer l'analyse d'un dossier client.

Contrôler et valider la faisabilité de la mise en œuvre.

Contrôler la conformité entre le bon de commande et le bon de réception et noter des réserves.

Manutentionner du matériel.

Contrôler et valider la conformité de mise en œuvre de la structure en cours de travaux.

Contrôler et valider la conformité entre le plan et la réalisation en réception de travaux.

Coordonner une équipe.

Établir le compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Mettre en œuvre des modes opératoires.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance des règles de sécurité à appliquer lors de la réalisation d'un bassin.

Connaissance des obligations administratives et réglementaires liées à la réalisation d'une piscine.

Connaissance des étapes d'un terrassement et d'une implantation de bassin.

Connaissance des techniques de mise en œuvre des bassins coque polyester.

Connaissance des techniques de mise en œuvre des bassins coffrage perdu.

Connaissance des techniques de mise en œuvre des bassins en bloc à bancher.

Connaissance des techniques de mise en œuvre des bassins type poteaux ceinture.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	15/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la mise en œuvre d'un bassin de piscine, le professionnel est amené à implanter les pièces à sceller, telles que les pièces de filtration, mais aussi d'éventuels accessoires comme la nage à contre-courant, et l'éclairage.

En préalable à l'implantation, il vérifie que les éléments en présence sont compatibles avec la structure du bassin, et les prépare techniquement à leur mise en place.

Pour l'implantation, il respecte les plans de l'ouvrage, les cotes ou croquis, ainsi que les règles de montage et de sécurité préconisées par le fabricant.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, seul ou en équipe, en respectant les consignes de sa hiérarchie, ainsi que les plans ou croquis d'implantation. Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

La sélection des équipements à mettre en œuvre en fonction du type de bassin et de sa finition est conforme aux préconisations techniques du fabricant.

La mise en œuvre des éléments à sceller est réalisée conformément aux recommandations techniques, du plan, et du fabricant.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser les schémas cotés d'un bassin.

Contrôler la faisabilité de la mise en œuvre.

Réaliser les étanchéités des différentes pièces à sceller avant mise en œuvre.

Réaliser la mise en œuvre des pièces à sceller.

Réaliser le scellement des pièces.

Contrôler la conformité entre le plan et la réalisation.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Mettre en œuvre des modes opératoires.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance des différents équipements à sceller dans la structure du bassin.

Connaissance des techniques et méthode de scellement des équipements à sceller.

Connaissance des techniques de mise en œuvre des différents équipements à sceller dans la structure du bassin.

Connaissance des représentations d'un bassin sous forme de schéma coté.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	17/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la mise en œuvre d'un bassin de piscine, le professionnel est amené à réaliser les raccordements hydrauliques des pièces jusqu'au local technique. Il surveille le parfait remblayage des canalisations après leurs installations, afin qu'elles ne soient pas endommagées. Il effectue l'implantation et le raccordement des équipements du local technique de filtration ainsi que des accessoires tels que système de traitement d'eau, ou surpresseur.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement à deux, en respectant les consignes de la hiérarchie, les méthodes d'intervention. Pour cela, le professionnel respecte les règles des Dossier Technique Piscine (DTP), plans ou croquis d'implantation ainsi que les documents techniques des fabricants. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

L'implantation des canalisations est réalisée conformément aux préconisations techniques.  
La mise en place des remblais de canalisations est réalisée conformément aux préconisations techniques et aux recommandations du fabricant.  
L'implantation des équipements et accessoires dans le local technique est propre et correctement réalisée.  
Le raccordement hydraulique des équipements du local technique est réalisé conformément aux préconisations techniques et aux recommandations du fabricant.  
Les raccordements sont étanches.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser un schéma hydraulique de principe.  
Contrôler la faisabilité de la mise en œuvre d'un réseau hydraulique.  
Réaliser un réseau hydraulique de répartition.  
Contrôler le remblaiement des canalisations.  
Réaliser un système accessible à la maintenance.  
Établir un compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.  
Mettre en œuvre des modes opératoires.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissance des différents types de canalisations.  
Connaissance des différents réseaux hydrauliques réalisable en filtration et pose d'accessoires de piscine.  
Connaissance des mises en œuvre des différents types de canalisations.  
Connaissance des techniques et méthode de remblaiement des canalisations.  
Connaissance du matériel de filtration et accessoires.  
Connaissance sur la lecture des schémas de principe hydraulique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	19/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de l'implantation du local technique de piscine, le professionnel est amené à réaliser la pose du tableau ou de l'armoire électrique qui alimente et commande le système de filtration et ses accessoires. Il procède au raccordement électrique des accessoires et éclairage du bassin jusqu'au local technique. Il câble et raccorde également l'ensemble des appareils et accessoires, en respectant les plans ou croquis d'implantation.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, seul ou en équipe, en respectant les consignes de sa hiérarchie, et les préconisations de câblage et raccordements électriques des matériels. Le professionnel peut être conduit à coordonner des sous-traitants et des équipes internes. Il exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR en montage et dépannage piscines délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

La mise en place du tableau ou de l'armoire électrique est réalisée conformément à la norme NFC 15-100. L'implantation des équipements électrique dans le local technique est réalisée selon les schémas et en tenant compte des préconisations techniques des fabricants. Le raccordement des accessoires et/ou composants électriques du système est réalisé conformément aux préconisations du fabricant et à la norme NFC 15-100.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser des schémas et des montages électriques.  
Réaliser le montage et le raccordement d'une armoire électrique.  
Poser les passages de câbles et câbles électriques d'une installation.  
Réaliser les connexions électriques à l'armoire, aux équipements et accessoires.  
Contrôler le fonctionnement électrique du circuit puissance et commande de l'installation.  
Établir un compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissance des principes et notions de base de l'électricité.  
Connaissances de la réglementation électrique.  
Connaissances des risques électriques et des moyens de s'en protéger.  
Connaissance des techniques et méthode de câblage d'un coffret électrique de filtration.  
Connaissance des appareillages présents dans un coffret électrique de filtration.  
Connaissance des mises en œuvre des passages de câbles et des câbles électriques.  
Connaissance du raccordement électrique du matériel de filtration et des accessoires des piscines privées.  
Connaissance sur la lecture des schémas de principe électrique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	21/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel peut être amené sur une piscine neuve ou rénovée, à réaliser la mise en place ou la réparation d'un liner ou d'une membrane armée. Pour cela, il s'assure de la bonne préparation des enduits du bassin, et du traitement antifongique des surfaces. Il réalise selon le type d'étanchéité mise en œuvre les opérations nécessaires à l'installation des matériaux en respectant les règles des Documents Techniques Piscines (DTP), avis techniques, et sécurité, ainsi que les préconisations des fabricants.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, seul ou en équipe, en respectant les consignes de sa hiérarchie, et les préconisations de mise en œuvre des matériaux. Le professionnel peut être conduit à coordonner des sous-traitants et des équipes internes. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

La validation de l'état des supports avant pose d'un liner ou d'une membrane armée, est réalisée selon les critères et exigences du fabricant de l'étanchéité à mettre en œuvre.

La pose du liner est réalisée selon les critères du fabricant pour assurer l'étanchéité et la qualité de finition. La pose de la membrane armée est réalisée selon les critères du fabricant pour assurer l'étanchéité et la qualité de finition.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler la faisabilité de la mise en œuvre.  
Réaliser le ponçage et le ragréage d'un bassin.  
Mettre en œuvre les protections obligatoires sur la structure du bassin.  
Réaliser la pose ou la réparation d'un liner.  
Réaliser la pose ou la réparation d'une membrane armée.  
Réaliser la finition des soudures de membrane armée.  
Réaliser la mise en eau d'un bassin.  
Établir un compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.  
Mettre en œuvre des modes opératoires.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissance des techniques et méthode de préparation des supports.  
Connaissance des conditions d'acceptation d'un support avant la pose d'une étanchéité.  
Connaissance des techniques et méthodes de pose et de réparation d'un liner.  
Connaissance des techniques et méthodes de pose et de réparation d'une membrane armée.  
Connaissance des techniques et méthodes de vérification de pose d'un liner ou d'une membrane armée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	23/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Avant la réalisation de la mise en service d'une piscine, le professionnel réalise des vérifications préalables. Pour cela, il vérifie la présence des systèmes de sécurité, les connexions électriques, la bonne réalisation des raccordements hydraulique et s'assure que tous les éléments nécessaires à l'installation sont présents et correctement installés.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les méthodes d'intervention, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

Les vérifications électriques nécessaires à la mise en service sont effectuées conformément aux règles et préconisations des fabricants.

Les vérifications hydrauliques nécessaires à la mise en service sont effectuées conformément aux règles et préconisations des fabricants.

Les vérifications nécessaires à la mise en service des systèmes de sécurité sont effectuées selon les règles et préconisations des fabricants.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler la correspondance entre le dossier technique du projet et les installations en présence.

Savoir se repérer dans l'environnement d'une installation piscine.

Savoir identifier et prendre en compte les composants d'une installation hydraulique.

Savoir identifier et prendre en compte les composants une installation électrique.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Mettre en œuvre des modes opératoires.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance des principes et notions de base de l'électricité.

Connaissance du fonctionnement d'une installation de piscine privée.

Connaissance des systèmes et des accessoires.

Connaissance des techniques et méthodes de réglage d'une l'installation.

Connaissance des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.

Connaissance des systèmes en chauffage piscine.

Connaissance des techniques et méthodes de raccordements électriques.

Connaissance des techniques et méthodes de raccordements hydrauliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	25/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### **Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Le professionnel réalise sur les installations de piscines neuves ou rénovées, les opérations de mise en service. Il respecte pour cela les procédures établies par sa hiérarchie ou par le fabricant du matériel. Il vérifie l'étanchéité de l'ensemble du système, s'assure du bon fonctionnement et du réglage des accessoires et des sécurités. A l'issue de son intervention, il établit un rapport de ses interventions et informe le client sur les opérations menées.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les méthodes d'intervention, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### **Critères de performance**

Les méthodes et procédures de mises en service sont respectées.  
Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions des fabricants et le fonctionnement est conforme à celui attendu.  
Les documents afférents à l'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées.  
Lors de l'utilisation des produits chimiques, les règles environnementales sont respectées.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation piscine privée.  
Réaliser la mise en service d'un bassin de piscine privée selon les procédures ou recommandations.  
Réaliser la mise en service du système de filtration selon les procédures ou recommandations.  
Réaliser la mise en service des accessoires présents sur une installation de piscines privées.  
Pouvoir réaliser et se repérer sur le schéma électrique de l'installation.  
Contrôler et s'assurer du bon fonctionnement de l'installation.  
Établir le compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissance des bases de la chimie de l'eau.  
Connaissances des risques électriques et des moyens de s'en protéger.  
Connaissance du fonctionnement d'une installation de piscines privées.  
Connaissance des systèmes et des accessoires.  
Connaissance des procédures et méthodes de mise en service d'une installation.  
Connaissance des techniques et méthodes de réglage d'une l'installation.  
Connaissances des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.  
Connaissance des systèmes en chauffage piscine.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	27/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### **Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Lors des interventions de mise en service, le professionnel est amené à informer le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation (consignes d'utilisation), et notamment sur la nature et sur la fréquence des analyses chimiques, sur les opérations à respecter pour l'entretien périodique du système de filtration et ses accessoires.

Il sensibilise le client sur les obligations réglementaires de sécurité des piscines et le respect de l'environnement lors de l'utilisation des produits chimiques.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les données du constructeur, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### **Critères de performance**

Le client dispose des informations et conseils nécessaires pour assurer le confort d'utilisation de sa piscine.

Le client dispose des informations et conseils nécessaires pour assurer l'entretien courant de sa piscine.

Le client dispose des informations et conseils nécessaires pour assurer la sécurité d'utilisation de sa piscine et de ses produits de traitement d'eaux.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation de piscine privée.

Réaliser l'entretien courant du bassin et de son équipement.

Analyser l'eau d'une piscine.

Maîtriser les différents systèmes de traitements d'eau.

Expliquer au client le fonctionnement de son installation et l'entretien courant de son bassin.

Présenter et faire signer la réception de travaux.

Présenter et faire signer la notice de fonctionnement.

Etablir un compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance technique des systèmes de filtration.

Connaissance technique des accessoires utilisables en piscine privée.

Connaissance des règles de sécurité en piscines privées.

Connaissance du fonctionnement d'une installation de piscine privée.

Connaissance des techniques et méthodes de réglage des systèmes.

Connaissance des procédures et techniques en analyse et traitement de l'eau.

Connaissance des procédures sur l'entretien courant d'un système de filtration et de traitement d'eau.

Connaissance des procédures sur l'entretien courant d'un bassin.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	29/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

### Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors d'une intervention de maintenance préventive sur une installation de piscine, à la demande du client, ou selon les termes d'un contrat passé avec celui-ci, le professionnel réalise les actions nécessaires à la maintenance du système de piscine privée et de ses accessoires. Pour cela, il effectue le repérage et l'identification des éléments de l'installation, il analyse les documents de l'installation (schémas électriques, hydrauliques), il écoute les informations et remarques transmises par le client.

Il effectue ensuite toutes les actions de vérification, entretien, traitement et réglage, nécessaires pour la réalisation de sa prestation. Toutes les opérations (tels que le remplacement de la masse filtrante, détartrage de cellule d'électrolyseur ou d'un réchauffeur, l'hivernage d'un bassin) sont assurées en respectant les règles de montage et de sécurité, et les normes électriques.

A l'issue de son intervention, il établit un rapport de ses interventions et informe le client sur les opérations menées.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les méthodes d'intervention, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### Critères de performance

Les méthodes et procédures de maintenance sont respectées.

Les traitements et réglages sont réalisés conformément aux prescriptions des fabricants et le fonctionnement est conforme à celui attendu.

Les documents d'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées.

Le client est informé des actions menées sur son installation.

L'utilisation des produits chimiques, respecte les règles environnementales.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation piscine privée.

Réaliser la maintenance d'un bassin de piscine privée selon les procédures ou recommandations.

Réaliser la maintenance du système de filtration selon les procédures ou recommandations.

Réaliser la maintenance des accessoires présents sur une installation de piscine privée.

Établir le compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance des risques électriques et des moyens de s'en protéger.

Connaissance des règles de sécurité et de fonctionnement des installations de piscines privées.

Connaissance des systèmes de filtration et des accessoires utilisables en piscines privées.

Connaissance des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.

Connaissance des procédures et techniques en analyse et traitement de l'eau.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	31/44

Connaissance des systèmes en chauffage piscine.  
Connaissance des procédures de maintenance de piscines privées.  
Connaissance du traitement des déchets dans une démarche de développement durable.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	32/44

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

### **Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Le professionnel intervient à la demande du client ou lors d'une opération de maintenance pour remédier à une anomalie ou un dysfonctionnement constaté de son installation de piscine. Pour cela, il analyse les symptômes et causes probables, et établit la liste des opérations et matériels nécessaires à la remise en état du système. Il transmet les éléments nécessaires pour le chiffrage à sa hiérarchie et informe le client. Après validation du devis par le client, il prépare son intervention et réalise les travaux. À l'issue de son intervention de maintenance, le professionnel informe le client sur l'opération menée et renseigne les documents afférents à l'opération réalisée.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Ces travaux se réalisent sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les méthodes d'intervention, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### **Critères de performance**

Les procédures de mesure et d'analyse des symptômes de dysfonctionnement permettent une justesse du diagnostic de panne.  
Le rétablissement du service et des performances après dépannage est conforme au fonctionnement attendu du système en place.  
Toutes les opérations ont été réalisées dans le respect de la réglementation et des préconisations du constructeur.  
Les documents afférents à l'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées.  
Le client est informé des actions menées sur son installation.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation de piscine privée.  
Contrôler et remédier à des dysfonctionnements sur une installation de piscine privée.  
Réaliser les interventions de réparation des systèmes de filtration de piscine privée.  
Réaliser les interventions la réparation des accessoires de piscine privée.  
Contrôler et s'assurer du bon fonctionnement de l'installation.  
Établir le compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissance des risques électriques et des moyens de s'en protéger.  
Connaissance des règles de sécurité et de fonctionnement d'une installation de piscine privée.  
Connaissance des systèmes de filtration et des accessoires utilisables en piscines privées.  
Connaissance des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.  
Connaissance des systèmes en chauffage piscine.  
Connaissance sur l'entretien courant du système.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	33/44

Connaissance sur l'entretien courant du bassin.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	34/44

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

### **Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Lors d'une intervention de maintenance, sur une installation de piscine, le professionnel sera en mesure d'apporter au client les conseils sur le bon usage. Il l'informe sur l'état de son équipement et les améliorations possibles et/ou obligatoires, qu'il peut, ou doit, apporter à son équipement. Il l'informe des évolutions techniques possibles et sur les dispositions à prendre pour se mettre en conformité avec la réglementation.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Cette opération est systématique lors d'une intervention de maintenance ou dépannage. Le professionnel analyse visuellement la globalité du système et après avoir réalisé son rapport d'intervention, il s'entretient avec le client et le conseille. Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### **Critères de performance**

Tous les éléments de l'installation sont pris en compte dans l'analyse.  
Les conseils apportés sur le bon usage d'installation respectent les attentes et le confort du client.  
Toutes les informations concernant l'évolution de la sécurité du bassin, son usage et son entretien sont apportées au client.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation de piscine privée.  
Apporter des conseils et informations au client sur l'utilisation optimale de son installation.  
Apporter des conseils et informations sur l'amélioration technique et sécuritaire de son installation.  
Établir le compte rendu de son intervention.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.  
Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.  
Communiquer par écrit.

Connaissances des risques électriques et des moyens de s'en protéger.  
Connaissance des règles de sécurité et de fonctionnement d'une installation de piscine privée.  
Connaissance des systèmes de filtration et des accessoires utilisables en piscines privées.  
Connaissances des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.  
Connaissance des systèmes en chauffage piscine.  
Connaissance des procédures sur l'entretien courant d'un système de filtration et de traitement d'eau.  
Connaissance sur l'entretien courant du bassin.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	35/44



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

### **Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Lors d'une intervention de maintenance, sur une installation de piscine existante, le professionnel sera en mesure, après avoir identifié les postes pouvant être traités et les causes probables d'un manque de confort, de proposer au client, des solutions de traitement ou d'entretien visant à améliorer la situation. Il peut aussi proposer des évolutions techniques du système.

Il peut être amené à réaliser l'étude de pose d'un accessoire, et réaliser l'intervention, après validation du client.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Cette action se réalise sur site client, généralement seul, en respectant les consignes de sa hiérarchie, les méthodes d'intervention, ainsi que tous les documents de l'installation. Le professionnel exécute ses opérations avec une habilitation électrique BR délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement. Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé.

#### **Critères de performance**

Les postes pouvant être traités sont identifiés.

Tous les critères permettant de justifier de l'intérêt du remplacement éventuel d'un équipement ont été pris en compte.

La recommandation d'évolution technique est pertinente et correspond en tous points aux attentes du client et aux solutions existantes sur le marché.

Tous les éléments permettant au client de faire son choix lui ont été transmis.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Analyser et prendre en compte l'environnement d'une installation piscine privée.

Analyser et prendre en compte les attentes et les besoins du client.

Apporter des conseils et préconisations au client sur l'évolution de son installation.

Apporter des conseils et préconisations sur l'évolution technique et sécuritaire de son installation.

Établir le compte rendu de son intervention.

Utiliser les catalogues des différents fournisseurs.

Comparer les différentes solutions possibles.

Établir un devis suite à une préconisation.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé du travail.

Organiser, préparer une action.

Communiquer oralement.

Communiquer par écrit.

Connaissance des règles de sécurité et de fonctionnement d'une installation de piscine privée.

Connaissance des systèmes de filtration et des accessoires utilisables en piscines privées.

Connaissance des systèmes d'automatisation du traitement de l'eau.

Connaissance des systèmes en chauffage piscine.

Connaissance sur l'entretien courant du système.

Connaissance sur l'entretien courant du bassin.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	37/44



## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au cours de la réalisation des chantiers :

- appliquer les consignes de sécurité,
- porter ses EPI,
- utiliser les protections collectives,
- appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé.

#### Critères de performance

Les EPI sont choisis et utilisés conformément aux tâches à effectuer.

Les protections collectives sont mises en œuvre en relation avec les opérations effectuées.

Les consignes de sécurité sont respectées.

Les normes environnementales sont prises en compte et respectées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	39/44



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	41/44

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TEMP	REAC	TP-00447	05	28/06/2019	27/07/2015	42/44

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	1/36



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Technicien d'équipement et de maintenance de piscines**

**Sigle du titre professionnel : TEMP**

**Niveau : 4** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 227r - Maintenance en génie climatique, maintenance nucléaire, contrôle-**

**Code(s) ROME : I1309, F1603, F1602**

**Formacode : 15417**

**Date de l'arrêté : 06/07/2015**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 25/07/2015**

**Date d'effet de l'arrêté : 25/07/2015**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	3/36

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	4/36

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel TEMP

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	<p>Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.</p> <p>Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.</p> <p>Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.</p> <p>Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.</p> <p>Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.</p> <p>Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.</p> <p>Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.</p> <p>Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.</p> <p>Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.</p>	05 h 30 min	<p>Pour la partie mise en œuvre (AT1) Sous surveillance, le candidat réalise un montage d'accessoire sur installation de filtration ainsi que les schémas de modification d'installation. Le jury intervient en correction sur le montage d'accessoire réalisé par le candidat.</p> <p>Pour la partie mise en service (AT2) En présence du jury, le candidat réalise la mise en service d'installation et la prise en main au client.</p> <p>Pour la partie opération de maintenance (AT3) Sous surveillance, le candidat : A) Réalise un diagnostic d'analyse d'une eau de bassin, propose des actions correctives et apporte sur son rapport des solutions d'évolutions possibles du système. En présence du jury, le candidat : B) Réalise un dépannage sur un équipement ou accessoire de filtration.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	<p>Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.</p> <p>Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.</p> <p>Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.</p> <p>Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.</p>	00 h 10 min	Dans une salle aménagée, le jury s'entretient avec le candidat sur les documents qu'il a produits en (AT1 et AT3 partie A).
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire professionnel</li> </ul>	<p>Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.</p> <p>Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.</p> <p>Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.</p>	01 h 00 min	Le questionnaire sera passé par tous les candidats de la session de validation en même temps et sous le contrôle d'un surveillant.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	5/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. ( durée 10 minutes)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

#### Pour la partie mise en œuvre (AT1)

Sous surveillance et sur une durée totale de 03 h 10 min, le candidat devra sur une installation de filtration type :

1. Installer et raccorder hydrauliquement et électriquement un accessoire et le rendre opérationnel. (Durée : 02 h30 min)  
L'accessoire à ajouter peut être un système de traitement d'eau, ou un surpresseur.
2. Réaliser le rapport d'intervention, ainsi que le schéma électrique et hydraulique modificatif de l'installation. (Durée : 00 h 40 min)  
Le candidat réalisera ce travail à l'issue de son intervention sur son système de filtration.

Il disposera d'une salle d'étude aménagée et dédiée à ce travail.

A l'issue de cette partie, les documents renseignés seront remis au surveillant et intégrés au dossier du candidat pour utilisation ultérieure par le jury lors de l'entretien technique.

#### Pour la partie mise en service (AT2)

En présence du jury et sur une durée totale de 00 h 20 min, le candidat devra sur une installation de filtration type :

1. Réaliser une action de mise en service
2. Donner au client les recommandations d'usage du système.

Le jury suit et contrôle la réalisation de la mise en service et joue le rôle du client pour les recommandations d'usage. Il peut poser des questions.

#### Pour la partie opération de maintenance (AT3)

A) Sous surveillance et sur une durée totale de 01 h 00 min, le candidat devra, sur la base d'un document reprenant les caractéristiques chimiques et physiques d'une eau de bassin de piscine privée :

1. Etablir un diagnostic et proposer des actions correctives pour rétablir l'équilibre chimique et physique de l'eau.
2. Etablir une proposition d'évolution du système du bassin visant à apporter plus de confort et de sécurité au client.

A l'issue de cette opération, les documents renseignés seront remis au surveillant et intégrés au dossier du candidat pour utilisation ultérieure par le jury lors de l'entretien technique.

B) Le jury définit une panne électrique à mettre en œuvre sur l'équipement et demande à l'organisateur de la faire réaliser.

En présence du jury et sur une durée totale de 01 h 00 min, le candidat devra, sur une installation de filtration type :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	6/36

Réaliser un diagnostic de panne et effectuer la remise en état de l'installation. Après remise en route du système, il renseignera une fiche d'intervention qu'il remettra aux membres du jury pour joindre à son dossier.  
Le jury suit et contrôle le dépannage et peut poser des questions

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

Face au jury dans une salle aménagée pour réaliser un entretien et sur une durée de 00 h10 min, le candidat devra:

1. Echanger avec le jury sur le rapport d'intervention et les schémas qu'il a effectués en mise en œuvre d'accessoires (AT1 / part2).
2. Echanger avec le jury sur les documents renseignés lors de son opération de maintenance de système (AT3 / A).

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sous surveillance et sur une durée de 01 h 00 min, dans une salle aménagée pour permettre d'assurer la confidentialité des réponses et sous le contrôle d'un surveillant, le candidat devra:

Répondre à un questionnaire professionnel.

A l'issue de cette partie, les documents renseignés seront remis au surveillant et intégrés au dossier du candidat pour correction ultérieure par le jury.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Le candidat devra être équipé de ses propres EPI (équipements de protection individuelle).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	7/36

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.</b>					
Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.	Les moyens et la sécurité à mettre en œuvre pour la bonne réalisation du chantier sont connus. Les points de contrôle et les étapes clés de son intervention sont connus. Les différentes techniques de mise en œuvre des bassins sont connues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.	L'identification des équipements à mettre en œuvre en fonction du type de bassin et de finition est exacte. Les méthodes de mise en œuvre des éléments à sceller dans le bassin sont connues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.	La mise en œuvre des canalisations est réalisée conformément aux préconisations. L'implantation dans le local technique est propre et correctement réalisée. Le raccordement hydraulique des équipements du local technique est réalisé selon les préconisations. Les raccordements sont étanches.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.	La mise en place du tableau ou de l'armoire électrique est réalisée conformément à la norme NFC15-100. L'implantation des équipements électriques dans le local technique est réalisée selon les schémas et en tenant compte des préconisations techniques des fabricants. Le raccordement des accessoires et/ou composants électriques du système est réalisé conformément aux préconisations du fabricant et à la norme NFC15-100.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.	L'état livrable des supports avant pose d'un liner ou d'une membrane armée est connu La procédure de pose d'un liner pour assurer l'étanchéité et la qualité de finition est connue. La procédure de pose de la membrane armée pour assurer l'étanchéité et la qualité de finition est connue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.</b>					
Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.	Les étapes de vérifications électriques préalables à la mise en service sont effectuées conformément. Les étapes de vérifications hydrauliques préalables à la mise en service sont effectuées conformément. Les étapes de vérifications des systèmes de sécurité préalables à la mise en service sont effectuées conformément.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.	Les méthodes et procédures de mise en service sont respectées. Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions des fabricants et le fonctionnement est conforme à celui attendu. Les documents afférents à l'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.	Les informations et conseils transmis pour assurer le confort d'utilisation de la piscine sont cohérents. Les informations et conseils transmis pour assurer l'entretien de la piscine sont pertinents. Les informations et conseils transmis pour assurer la sécurité de la piscine et l'usage des produits de traitement d'eaux sont conformes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.</b>					
Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.	Les méthodes et procédures de maintenance sont respectées. Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions des fabricants et le fonctionnement est conforme à celui attendu. Les documents afférents à l'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.	Les procédures de mesure et d'analyse des symptômes de dysfonctionnement permettent de diagnostiquer les causes de la panne. Le rétablissement du service et des performances après dépannage est conforme au fonctionnement attendu du système en place. Toutes les opérations ont été réalisées dans le respect de la réglementation et des préconisations du constructeur. Les documents afférents à l'intervention sont renseignés conformément aux instructions et aux interventions réalisées et le client est informé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.	Tous les éléments de l'installation sont pris en compte dans l'analyse. Les conseils apportés sur le bon usage d'installation respectent les attentes et le confort du client. Toutes les informations concernant l'évolution de la sécurité du bassin, son usage et son entretien sont pertinentes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines.	La recommandation d'évolution technique est pertinente et correspond en tous points aux attentes du client en termes de confort. Tous les critères permettant de justifier de l'intérêt du remplacement éventuel d'un équipement ont été pris en compte. La restitution orale au client est correcte et cohérente. Tous les documents afférents à l'intervention ont été correctement renseignés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	10/36

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.
	Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier.
	Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.
	Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TEMP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 45 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant les périodes suivantes :

Mise en situation professionnelle : mise en service et dépannage

Entretien technique

Ces périodes se déroulent en la seule présence du jury. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas de danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

L'organisateur désigne une personne habilitée à intervenir sur les locaux et les installations lors des phases de mise en situation professionnelle sous surveillance

Pour le jury, elle apportera un appui technique lors des interventions dans les espaces où se déroulent les mises en situation professionnelle, et elle mettra en panne les équipements selon ses indications.

Les candidats répondent au questionnaire professionnel sous le contrôle d'un surveillant d'examen.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	11/36





# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	13/36



## CCP

### Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines. Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.	03 h 10 min	Sous surveillance et après avoir étudié le dossier technique, le candidat réalise une installation de filtration avec la pose d'un accessoire.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines. Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.	00 h 15 min	Le candidat répond aux questions du binôme d'évaluateurs.
▪ Questionnaire professionnel	Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines. Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines. Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines.	01 h 00 min	Le questionnaire sera passé par tous les candidats, en même temps, et sous surveillance.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 25 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sous surveillance et sur une durée totale de 03 h 10 min, le candidat devra sur une installation de filtration type :

1. Installer et raccorder hydrauliquement et électriquement un accessoire et le rendre opérationnel. (Durée : 02 h30 min)  
L'accessoire à ajouter peut être un système de traitement d'eau, ou un surpresseur.
2. Réaliser le rapport d'intervention, ainsi que le schéma électrique et hydraulique modificatif de l'installation. (Durée : 00 h 40 min)  
Le candidat réalisera ce travail à l'issue de son intervention sur son système de filtration.  
Il disposera d'une salle d'étude aménagée et dédiée à ce travail.

A l'issue de cette partie, les documents renseignés seront remis au surveillant et intégrés au dossier du candidat pour utilisation ultérieure par le binôme d'évaluateurs lors de l'entretien technique.

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	15/36

Face à sa réalisation, le candidat répond aux questions du binôme évaluateur sur une durée de 00 h 15 min.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Sous surveillance et sur une durée totale de 01 h 00 min, le candidat répond à un questionnaire professionnel.

Le local servant au passage du questionnaire est une salle aménagée en situation d'examen pour permettre la concentration et la confidentialité.

Le questionnaire sera passé par tous les candidats en même temps.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	16/36

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la période suivante :

Entretien technique

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent durant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	17/36



## CCP

### Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires. Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.	01 h 00 min	Sous surveillance face à une installation de piscine fonctionnelle, prête à mettre en service.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine. Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.	00 h 20 min	Face à l'installation mise en service par le candidat, le binôme d'évaluateurs questionne le candidat.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 20 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sous surveillance et sur une durée totale de 01 h 00 min, le candidat effectue une mise en service d'installation.

Sur une installation de filtration (type), le candidat réalise les vérifications préalables et réalise son intervention de mise en service.

Il établit et renseigne les documents afférents à toutes les étapes de son intervention. Ces pièces seront jointes au dossier du candidat et utilisées par le binôme d'évaluateurs lors de l'entretien technique.

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Face à l'installation utilisée par le candidat pour la mise en situation, le candidat répond aux questions du binôme d'évaluateurs sur une durée de 00 h 20 min.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	19/36

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	20/36

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la période suivante :

Entretien technique.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent durant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	21/36



## CCP

### Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier. Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines. Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.	02 h 00 min	Le candidat réalise une intervention de maintenance sur une installation de filtration.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines. Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.	00 h 30 min	Le candidat répond aux questions du binôme d'évaluateurs.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sous surveillance et sur une durée totale de 02 h 00 min, le candidat effectue la maintenance d'une installation. Sur une installation de filtration type présentant un dysfonctionnement, le candidat réalise une intervention de maintenance. Il diagnostique les causes, assure une action corrective, puis il établit et renseigne les documents afférents à toutes les étapes de son intervention, qu'il complète par une proposition d'évolution de l'installation. Ces pièces seront jointes au dossier du candidat et utilisées par le binôme d'évaluateurs lors de l'entretien technique.

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	23/36

Face à l'installation utilisée par le candidat pour la mise en situation professionnelle, le candidat répond aux questions du binôme d'évaluateurs sur une durée de 00 h 30 min.

Les questions porteront sur les procédures de maintenance, les réglages et résultats obtenus et les conseils et propositions d'évolutions possibles de l'installation à apporter au client.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la période suivante :

Entretien technique

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	24/36

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la période suivante :

Entretien technique.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent durant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	25/36



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

#### Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

##### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier équipé d'un bassin sur lequel sont raccordés des postes individuels eux-mêmes équipés d'un système de filtration simple, fonctionnel et prêt à être mis en service. Espaces individuels correctement éclairés pour le travail des candidats et l'observation par les jurys ou les binômes d'évaluateurs.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Les entretiens techniques sont réalisés en salle ou en atelier devant les équipements.	Locaux répondant aux normes de sécurité et de prévention. Salle organisée pour assurer la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des candidats pour le passage du questionnaire technique.	Cette salle est organisée en condition d'examen pour assurer la confidentialité des réponses.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	27/36

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Bassin équipé de skimmer, bonde de fond, prise balai et refoulement.	1	Le bassin est en eau et prêt à être rendu fonctionnel. - Sa contenance est d'un minimum de 3 m3. - La hauteur d'eau est au minimum d'1 mètre. - Le nombre d'équipement de filtration simple qui s'y trouve raccordé est fonction du besoin établi lors de l'organisation de la session.
	1	Coffret électrique de filtration piscine.	1	Equipement installé et raccordé au système de filtration et prêt à être mis en service.  Ce coffret devra pouvoir contenir les composants électriques de commande et de protection de l'accessoire à rajouter à l'installation lors de l'épreuve.
	1	Composants électriques de commande et protection d'un système de nettoyage par surpression pour robot automatisé.	1	Les composants électriques sont adaptés et calibrés pour les équipements auxquels ils doivent être raccordés.
	1	Composants électriques de commande et protection d'un système de traitement de l'eau (Electrolyse de sel).	1	Les composants électriques sont adaptés et calibrés pour les

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	28/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				équipements auxquels ils doivent être raccordés.
	1	Équipement de filtration simple (pompe, filtre à sable de type side ou top).	1	Équipement installé et prêt à être mis en service.
	1	Notices techniques d'installation et de mise en service des équipements et accessoires présents sur les postes de travail. Notices d'utilisations pour les outillages spécifiques type multimètre, thermomètre.	1	A tenir à disposition. Au moins une notice par typologie de produit, outillage et matériel.
	1	Surpresseur pour robot automatisé.	1	Sans objet
	1	Système de traitement de l'eau (Electrolyse de sel).	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Caisse à outils du technicien de dépannage piscine, multimètre, thermomètre, niveau, scie à PVC.	1	Sans objet
	1	Perceuse à percussion, visseuse dévisseuse.	2	Sans objet
Équipements	1	Établi équipé d'un étau.	4	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Paire de chaussures de sécurité, paire de gants de manutention.	1	Sans objet
	1	Protection des risques électriques, conforme à la réglementation (type: paire de gants, écran facial et tapis de sol).	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Chiffons, Téflon®, colle PVC, décapant, toile Emery, chevilles, visserie de fixation.	1	A tenir à disposition.
	1	Tube IRL, fixation pour tube IRL, câble 3Gx2.5 mm <sup>2</sup> , et 3Gx1mm <sup>2</sup> ou 3Gx1.5 mm <sup>2</sup> .	1	A tenir à disposition
	1	Tubes, coudes, vannes, raccords en PVC pression diamètres 32 et 50 mm et fixations adaptées.	1	A tenir à disposition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	29/36



## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien d'équipement et de maintenance de piscines est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>TECHNICIEN DE CONSTRUCTION ET DE MAINTENANCE DES PISCINES</b> <b>Arrêté du 05/07/2010</b>		<b>Technicien d'équipement et de maintenance de piscines</b> <b>Arrêté du 06/07/2015</b>	
CCP	CONSTRUIRE DES PISCINES PRIVEES, INSTALLER ET METTRE EN SERVICE LEURS ACCESSOIRES.	CCP	Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines.
		CCP	Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires.
CCP	ASSURER LA MAINTENANCE DES PISCINES PRIVEES ET DE LEURS ACCESSOIRES.	CCP	Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires.
CCP	REALISER L'ETUDE ET LA VENTE DE PISCINES PRIVEES ET DE LEURS ACCESSOIRES.	CCP	Aucune correspondance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	31/36



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TEMP	RE	TP-00447	05	25/07/2015	01/09/2015	33/36



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

